

Communiqué de presse
Passerell publie ses recommandations à destination des partis politiques
21 06 2023

Alors que s'achève la journée mondiale des réfugiés, Passerell est ravie de vous présenter son **rapport d'activités 2022** ainsi que ses **recommandations** à destination des partis politiques pour un Luxembourg garant du respect des droits fondamentaux.

Une année 2022 riche en bouleversements

2022 fut une année pleine de défis pour Passerell, qui, pour rappel, est une association luxembourgeoise active dans la défense des droits fondamentaux et des droits des personnes exilées. Plusieurs événements inattendus sont venus perturber le fonctionnement classique de l'asbl, que ce soit le début de la guerre en Ukraine et le **déclenchement pour la première fois de la Directive protection temporaire** amenant son lot de questions juridiques inédites ou bien la **crise de financement** traversée à l'été faute de soutien étatique adéquat.

Grâce à la mobilisation des salariées et des bénévoles, nous avons pu accueillir une centaine de personnes fuyant l'Ukraine à la recherche d'informations sur leurs droits et de réponses quant à leur situation administrative parfois complexe. Ces centaines d'heures d'écoute et de recherches nous ont permis de développer une nouvelle expertise au sujet de la protection temporaire.

Surtout, si nous avons pu surmonter nos difficultés financières et continuer nos activités, c'est grâce au soutien indéfectible des dizaines de donateurs qui se sont mobilisés en notre faveur tout au long de l'année. A travers ce rapport d'activités, nous souhaitons chaleureusement les remercier en illustrant les différentes missions qui ont pu être menées grâce à leur soutien. Notre rapport est disponible à la lecture sur notre site internet www.passerell.lu/publications ou bien en cliquant [ici](#).

Des recommandations pour un Luxembourg garant des droits fondamentaux

Pour la quatrième année consécutive, Passerell publie ses recommandations à destination des autorités luxembourgeoises concernant le respect des droits fondamentaux des personnes exilées. Ces recommandations s'appuient sur les constats des salariées de l'association sur le terrain et sur les valeurs promues par le Luxembourg à l'occasion de son élection au Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU en octobre 2021, à savoir :

- « 1. L'appui à l'Etat de droit, à l'espace civique et aux défenseurs des droits humains et la lutte contre l'impunité ;
3. L'égalité des genre et la lutte contre les discriminations ;
4. La protection et la promotion des droits des enfants. »*

Alors que se profilent les élections législatives en octobre prochain, ce document met en lumière les **obstacles auxquels sont confrontés quotidiennement demandeur.euse.s, bénéficiaires et débouté.e.s de la protection internationale** ainsi que les **conséquences concrètes** de ces dysfonctionnements, à la fois pour les individus concernés mais aussi d'un point de vue systémique. A la lumière du droit applicable au Luxembourg et en Europe, nous formulons donc des recommandations à l'attention des autorités administratives et législatives qui sont à retrouver [ici](#) ou bien sur notre site internet.

Personne de contact :

Marion DUBOIS – directrice - +352 621 592 954 – contact@passerell.lu